

La « définition » est une notion archaïque qui date d'Aristote. Elle a donné lieu à des débats philosophiques et linguistiques qui durent jusqu'à nos jours. Or, s'il est vrai que la plupart des problématiques soulevées jadis, à propos de la définition, sont délaissées, il est tout aussi vrai que certaines d'entre elles resurgissent sous d'autres formes.

La définition est traditionnellement liée à l'objet dictionnaire, néanmoins, il y a plusieurs façons d'aborder la définition lexicographique. Elle est la pièce maîtresse du dictionnaire, bien qu'il soit constitué d'autres informations, celles-ci ne sont données que pour l'illustrer, l'approfondir et combler ses lacunes.

Dans cette étude nous nous proposons de mettre l'accent sur les points suivants :

- La définition : pluralité d'approches.
- La définition dans le dictionnaire.
- Les lacunes de la définition dans le dictionnaire arabe
- Les perspectives

1- LA DÉFINITION : PLURALITE D'APPROCHES

Etymologiquement, le terme « définition » provient du mot latin «*definitio* ». Le terme en français est donc un substantif verbal de définir, composé du radical «*finir* ». Celui-ci renvoie au

Pour les logiciens de Port Royal, la définition «est un remède à la confusion qui naît dans nos pensées et dans nos discours de la confusion des mots » (Ibid, P.99).

La définition est un terme polysémique, et sa polysémie provient du fait que cette activité langagière a suscité, depuis Aristote, la curiosité des philosophes, des sémanticiens, des pragmaticiens et des lexicographes. Rey (1990, P.13) répartit cette pluralité d'approches en trois types : le premier type relève d'un ordre philosophique, le second d'un ordre langagier, et le troisième est, à quelques différences, comme le premier type d'approche. On trouve ce dernier type fréquemment dans le discours théorique, scientifique et terminologique, notamment celui du droit (Ibid. , P.14).

L'approche philosophique est celle qu'on trouve chez Aristote et par la suite chez les philosophes médiévaux et les philosophes de port royal. Le point central qui a fait couler beaucoup d'encre est cette dichotomie définition de mots et définition de choses, ou bien définition de noms, définition de choses. Pour Pascal, par exemple, la vraie définition est la définition du nom, parce qu'elle est libre, autrement dit arbitraire. Elle consiste à imposer librement un nom aux choses connues que

* Faculté Mohammed V Rabat.

discours purement social, la définition prend une allure différente. C'est ce que Martin (1990, P.86) appelle «la définition naturelle», c'est à dire la définition des mots ordinaires utilisés dans le langage quotidien. Celle-ci s'oppose à une définition qui est celle des mots conventionnels, comme la définition logique, mathématique et la définition métalinguistique qu'on trouve dans le dictionnaire. La définition naturelle n'est pas seulement la définition des objets naturels, mais elle est formulée par les locuteurs eux-mêmes (Ibidem)

Riegel (1990, P.97) considère la définition naturelle comme étant un acte de langage qui doit respecter tout un processus langagier pour réussir (cf. aux conditions de la réussite d'un énoncé performatif chez Austin, 1970): X demande à Y la définition d'un mot ou d'une expression dont il ignore le sens, en estimant que son interlocuteur possède la compétence que lui n'a pas. La présence d'un répondeur compétent est indispensable pour garantir la réussite pragmatique de l'acte définitoire.

Cette variété d'approches est incluse dans l'approche lexicographique et appliquée au dictionnaire. Or, il arrive que le test d'application de ces approches connaisse un échec, ce qui rend la définition lexicographique incomplète et insuffisante.

préexiste implicitement pour fonder l'identité de la catégorie grammaticale (Ibid., P.187.).

Si on conçoit la définition comme étant la réponse à la question: qu'est ce qu'un x ? à laquelle on répond par : un x est ... , la définition serait alors bel et bien une activité naturelle et non métalinguistique, du moment qu'elle répond à un besoin social primordial, celui de se faire comprendre. Le dictionnaire, en adoptant ce procédé ne s'éloigne pas de la définition naturelle (Ibid. , P.195).

Il y a différents types de définitions dans un dictionnaire de langue: La définition par renvoi , la définition par synonymie. Celle-ci, est la plus simple, mais elle est aussi la plus dangereuse, parce qu'elle crée un cercle vicieux (voir l'exemple de () . e.g:

- : (L'heure du jugement)
- : (La fourmi)
- : (Le tuer)

La définition par rapprochement : c'est la définition d'un concept par rapprochement à un autre. e.g:

- : (L'oncle: Frère du père)
- ... : (Le grand-père: le père du père le père de la

جد: صار جديداً... (Devenir nouveau)

سلخت الحية: انكشفت عن سلختها (La vipère se dépouille)

La définition logique est considérée par les lexicologues comme la meilleure. Elle inclut deux éléments : le genre prochain et la définition spécifique.

a- le genre prochain : il indique la catégorie à laquelle appartient l'objet ou l'acte défini. e.g :

genre prochain	}	عقرب . دويبة سامية	(Scorpion)
		دجاجة : طائر...	(Poule)
		الدقلى : شجر....	(Laurier-rose)

b- la définition spécifique : c'est la définition qui permet de faire la distinction entre les espèces par le biais des traits spécifiques (cf. Débove, 1971 et Colignon et Glatigny, 1978), par exemple l'autruche et la cigone appartiennent toutes les deux à la même espèce, mais l'une ne vole pas et l'autre vole. Pour plus d'illustration nous donnons les entrées suivantes :

_____	:	} Traits Spécifiques (L'autruche : oiseau, a pris du chameau la queue et de l'oiseau les ailes, le bec et les plumes. A comme caractéristique la peur, la stupidité...)
_____	:	
_____	:	
_____	:	
_____	:	
_____	:	

DICTIONNAIRE ARABE (LE CAS DE ?ALMUNŽID).

Le lecteur met le dictionnaire dans une position supérieure, et cela se manifeste par la confiance qu'il lui accorde. Or, l'utilisation du dictionnaire est parfois difficile pour les jeunes et pour les adultes, pour le locuteur natif et pour l'étranger. Ces difficultés proviennent, en premier lieu, du fait que les dictionnaires répondent à une nécessité pratique plutôt qu'à une nécessité scientifique. Pour cette raison, la définition dans le dictionnaire, souffre de beaucoup de lacunes, entre autres :

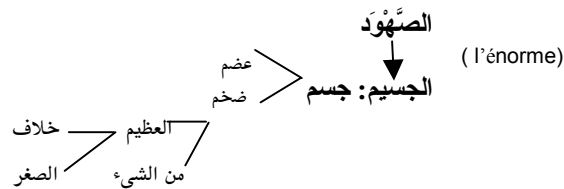
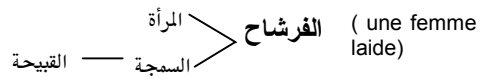
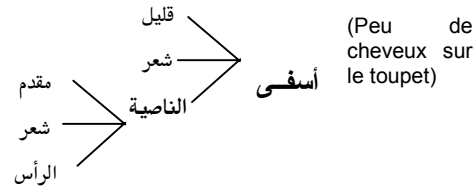
i- Elle ne répond pas au sens logique du mot définition, parce que le dictionnaire utilise le mot qu'il est sur le point de définir dans la définition. Cette procédure donne lieu à une circularité (Marcus, 1970, P. 87). e.g :

: (Le vert)

: (Avoir des poussins)

ii- Elle est ambiguë ce qui donne lieu à une certaine confusion entre les entrées (selon Collignon et Glatigny, Ibid., P. 125). e.g :

s'explique par les renvois qui créent une chaîne infinie, et qui rendent le décodage de la définition difficile (voir Lehmann 1990, P.213).



iv- Elle est circulaire : définir le verbe x par y et y par x, directement ou indirectement (Hausmann , 1990) c'est le cas pour :

... : (l'énorme)
 ... : (Grand)

Seulement il faut noter que cette circularité a pour origine la relation de synonymie entre les mots.

4- LES PERSPECTIVES:

En somme, la définition souffre de maintes lacunes, ce qui rend la tâche du lecteur difficile et ne permet pas au lexicographe d'atteindre son objectif ; c'est pourquoi nous distinguons deux points de vue différents quant à la définition dans le

linguistes, des sociologues, des psychologues, des historiens, des anthropologues et des sémanticiens. Leurs collaborations affinaient la définition, tandis que d'autres lexicologues optent pour une approche bien particulière, c'est le cas par exemple de l'approche syntaxique et l'approche lexicale. Ces deux approches ont été adoptées par deux dictionnaires, l'un allemand et l'autre anglais dans le but d'affiner la définition et afin qu'elle soit accessible. Quant à Hausmann (1990), il préconise que le contexte peut être une issue de l'impasse dont se trouve la définition. Pour argumenter en faveur de sa proposition, il part du postulat que le lexique est idiomatique et non pas autonome , et selon le degré de l'autonomie des mots dans la langue on peut user du contexte:

Signe idiomatique → le contexte sans définition
 Signe plus ou moins autonome → contexte plus définition autonome
 Signe autonome → définition

La dernière approche est l'approche prototypique. Cette approche s'inscrit dans le cadre de la sémantique cognitive qui remet en cause le modèle des conditions nécessaires et suffisantes qui à été jusqu'à présent adopté dans les dictionnaires occidentaux (cf. Ben elazmia, 1999).

CONCLUSION:

Tout au long de cette étude nous avons essayé d'esquisser la polysémie de la définition. Celle-ci est vue différemment ; nous avons mis l'accent, plus

- Ben elazmia.N (1999) La définition : pratique
Lexicograque et sémantique Prototypique, thèse de DESA (non publiée) Faculté Mohammed V Agdal , Rabat.
- Colignon. L et M.Glatigny (1978) Les dictionnaires, initiation à la lexicographie, Paris ,CEDIF.
- Debove. J.R (1971) Etude linguistique et sémiotique Des dictionnaires Français contemporains, Paris, Mouton.
- (1970) «Le domaine du dictionnaire » in langages, N° 19, Paris Larousse P.3-34.
- Hausmann. J (1990) « La définition est-elle utile ? »In la définition (collectif), Paris, Larousse, P.225-236.
- Lehmann.A (1990) « De définition à définition : l'interprétation dans le dictionnaire par le jeu des renvois » in la définition (collectif) , Paris, Larousse , P.208-224.
- Marcus.S (1970) «Définition logique et définition lexicographique» in langages N° 19, Paris,Larousse P.87-91.
- Martin.R (1990) «La définition naturelle » in la définition (collectif), Paris, Larousse P.86-97.
- Picoche . J (1977) Précis de lexicologie française, Paris, Nathan
- Rey.A (1977) Le lexique image et modèle:du dictionnaire à la lexicologie, Paris, Colin.
- (1990) « Polysémie du terme définition » in la définition (collectif),Paris, Larousse, P.13-23.
- RIEGUEL.M (1990) «La définition, acte de langage ordinaire de la forme à l'interprétation» in la définition (collectif) , Paris , Larouse, P. 97-111.

DICTIONNAIRE:

- ? almunžid (المنجد) Lewis Maalouf
1966) Al matbaca ? alkatulikija Bayrout.